

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE.

SÉANCE DU 8 MARS 1861.

PRÉSIDENTE DE M. AD. BRONGNIART.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 février, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. DUFOR (Édouard), licencié ès sciences, directeur de l'École supérieure professionnelle de Nantes, rue des Coulées, à Nantes, présenté par MM. Viaud-Grandmarais et Éd. Bureau.

M. le Président annonce en outre deux nouvelles présentations.

Dons faits à la Société :

1° De la part de M. G. Bentham :

Flora hongkongensis.

2° De la part de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'Hérault :

Annales de cette Société, t. I, n° 1.

3° En échange du Bulletin de la Société :

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation, janvier et février 1861.

L'Institut, février et mars 1861, deux numéros.

M. le Président annonce que le Conseil (à la demande de la Com-

mission du Bulletin, et considérant que M. Duchartre, exclusivement chargé jusqu'ici de la rédaction de la *Revue bibliographique*, ne peut plus, en raison de ses occupations multipliées et par motif de santé, continuer à rédiger cette *Revue*), a décidé que la modification réglementaire suivante serait soumise à la sanction de la Société :

Les premiers mots de l'art. 54 du règlement, ainsi conçus : *Les articles de la Revue bibliographique ne portent pas de signature*, sont et demeurent supprimés.

Le reste de l'art. 54 est maintenu ainsi qu'il suit : *Les auteurs des articles de la Revue bibliographique n'y exprimeront aucune opinion sur le mérite des ouvrages dont ils doivent simplement et brièvement rendre compte.*

La Société sanctionne par un assentiment unanime cette modification apportée à son règlement, et, sur la proposition de M. Cosson, président de la Commission du Bulletin, vote des remerciements à M. Duchartre, pour le zèle et le dévouement constants dont il a fait preuve depuis longues années dans la rédaction de la *Revue bibliographique*.

M. le Président annonce ensuite que le Conseil, sur le rapport d'une Commission composée de MM. Boisduval, Cosson, J. Gay, le comte Jaubert et de Schœnefeld, et chargée d'examiner les avis reçus des départements, relativement à la tenue de la prochaine session extraordinaire, a décidé que la proposition suivante serait, conformément à l'art. 47 du règlement, soumise à l'approbation de la Société :

La Société tiendra cette année une session extraordinaire qui s'ouvrira à Nantes dans les premiers jours d'août prochain, et qui sera consacrée à l'exploration du littoral du département de la Loire-Inférieure et, s'il se peut, des îles de Belle-Ile et de Noirmoutiers.

La Société adopte cette proposition à l'unanimité.

M. le comte Jaubert fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR QUELQUES PLANTES DU HAUT PÉROU, par **M. le comte JAUBERT**.

Deux jeunes gens, MM. Ernest et Alfred Grandidier frères, entraînés par une noble ardeur pour les sciences, ont exécuté, durant les années 1857 et suivantes, un grand voyage d'exploration dans les deux Amériques du Nord